



Communiqué de presse

Aups, le 7 avril 2012

Les collectifs locaux : « Gaz et huile de schiste : non merci ! », réunis en coordination nationale à Aups (Var) le 7 avril 2012, déclarent :

Nous avons volontairement choisi le 7 avril pour nous réunir la veille du rassemblement organisé sur terre et en mer, par les collectifs varois. Nous prenons acte de la déclaration du candidat-président de la République le 6 avril annonçant que le gouvernement refusera de renouveler le permis exclusif de recherche d'hydrocarbures « Rhône-Maritime ». Mais nous exprimons nos plus vives réserves quant à l'effet d'annonce en cette période électorale et nous maintiendrons la mobilisation après ce rassemblement.

La Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux, créée par la loi du 13 juillet 2011, vient d'être mise en place par le décret du 21 mars. Nous considérons cette commission illégitime car donnant la part belle aux entreprises pétrolières et gazières.

Nous dénonçons la rédaction des quatorze arrêtés accordant des permis exclusifs de recherche (PERH). Nous demandons une réforme du code minier en conformité avec la charte de l'environnement.

Considérant que la loi du 13 juillet 2011 permet le maintien de PERH alors que leurs détenteurs ne précisent la technique de substitution à la fracturation hydraulique, nous exigeons l'interdiction de toutes techniques de forage dommageables pour l'eau, l'environnement, l'économie des territoires et la santé de leur population.

Nous proposons la mise en place d'un système de vigilance d'information et d'alerte national (VIAN) pour renforcer notre organisation ; ceci afin d'empêcher toute atteinte à notre territoire. Cette montée en puissance affirme notre détermination à la réalisation d'actions non-violentes de blocage ou autres.

Nous sommes particulièrement choqués par l'avis de l'avocat général de la cour de cassation visant à annuler la condamnation de Total dans l'affaire « Erika ». En prolongement du FAME (Forum alternatif mondial de l'eau), nous sommes favorables à la création d'une cour pénale internationale sur les crimes contre l'environnement.

Ni ici, ni ailleurs, notre mobilisation est internationale : partout se développent des résistances pour s'opposer à la recherche et à l'exploitation des gaz, huile et pétrole de schiste, et aux sables bitumineux, préserver les territoires et développer des alternatives (Afrique du Sud, Australie, Autriche, Bulgarie, Canada, Espagne, Etats Unis, France, Grande Bretagne, Irlande, Pologne, Roumanie...).